SECTION SPORTIVE SCOLAIRE LABELISEE FFF/EN

FOOTBALL et ARBITRAGE

FICHE DE CANDIDATURE

A retourner au Lycée Pasteur avant le 23 avril, délai de rigueur

NOM : …….. PRENOM : ……..

Né le : ……

Adresse des parents : …….
……. Tel : …….

Adresse mail parents :…….

Etablissement scolaire actuel : …… Classe fréquentée : .....

Club de football :…….

Poste occupé : ……..
poste joueur: poste 1 poste 2
droitier / gaucher

Sélection éventuelles :…….

Motivations :

……
……
……
……
……

Joindre les bulletins des 2 premiers trimestres de l'année en cours

Attention, cette fiche ne remplace pas le **dossier d'orientation** qui sera constitué par votre établissement actuel

Pour les élèves de seconde, fournir les 3 bulletins de 3ème et les 2 premiers de seconde.

Date des tests:

mercredi 29 mai 2019

Tests se déroulant sur la journée de 9h à 16h, repas tiré du sac. L'ensemble des tests a lieu au complexe de la malcombe (herbe et synthétique – prévoyez l'équipement nécessaire)

En complément de ces tests sportifs, une commission étudiera les dossiers scolaires de chaque candidat et établira une liste d'élèves sélectionnés sur liste principale, puis une liste complémentaire, dans l'éventualité de désistements. Pour les élèves sélectionnés, hors secteur du bassin de recrutement du Lycée Pasteur, une démarche des familles de demande à dérogation à la carte scolaire sera à solliciter auprès des services du rectorat, lesquels apporteront leur avis, le cas échéant.

NB : joindre une enveloppe timbrée à votre nom et adresse pour la convocation aux tests.

PS : un élève qui intègre la section doit automatiquement valider son inscription à l'association sportive du Lycée pour les trois années de formation, soit un coût de 20 euros par année. (sous réserve du maintien du prix actuel de cotisation)